



CONSENTEMENT À ÊTRE CONTACTÉ FOIRE AUX QUESTIONS

1. Quel est l'objectif de la recherche ?

La recherche dans le domaine de la santé permet d'analyser certaines conditions médicales et leurs traitements. Grâce à la recherche, nous recueillons des informations et faisons des progrès médicaux, qui nous permettent d'améliorer la qualité des soins aux patients.

2. Pourquoi l'Hôpital Montfort et l'Institut du Savoir Montfort (ISM) révisent-ils les dossiers de santé ?

Les dossiers de santé sont révisés à des fins éducatives, de recherche, et pour améliorer les soins prodigués aux patients.

Avant que les chercheurs puissent avoir accès aux dossiers de patients, le Comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Montfort doit avoir approuvé le projet de recherche et s'assurer qu'il respecte toutes les lois et les réglementations sur la protection de la vie privée.

Une fois qu'un projet de recherche est approuvé, des chercheurs font le tri des dossiers pour trouver des patients dont le profil correspond aux critères et aux conditions du projet de recherche.

Au cas où votre dossier serait sélectionné, nous aimerions avoir votre permission pour vous contacter afin de vous présenter l'étude et en discuter avec vous.

3. Pourquoi souhaitez-vous obtenir ma permission pour être contacté(e) par le personnel de recherche ?

Selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (L.O. 2004, chap. 3, annexe A) de l'Ontario, le personnel de recherche de l'hôpital doit absolument avoir votre autorisation à l'avance pour pouvoir vous contacter et vérifier si vous désirez participer à un projet.

4. En donnant ma permission à être contacté(e), est-ce que ça m'oblige à participer à un projet de recherche ?

Non, pas du tout! Donner votre permission à être contacté permet simplement au personnel de recherche de communiquer avec vous pour demander si vous souhaitez prendre part à une étude.

5. À quel genre de recherche pourrait-on me demander de participer ?

Montfort et l'ISM font de la recherche dans toutes les sphères et les domaines des soins de la santé. Vous pourriez être contacté au sujet de n'importe quel traitement ou condition médicale en lien avec votre propre état de santé.

6. Qui aura accès à mes informations si je décide de participer à une étude de recherche?

Toute information partagée par le patient sera conservée dans une base de données sécurisée et confidentielle. Seul le personnel de recherche travaillant au projet auquel je participe aura accès à mes informations.

7. Qu'arrivera-t-il si je ne donne pas ma permission à être contacté(e) à des fins de recherche?

Il ne se passera rien. Peu importe votre décision, nous nous engageons à vous offrir des services exceptionnels et des soins exemplaires. Votre décision n'aura absolument aucun impact sur les soins que vous recevez à l'Hôpital Montfort. Vous pouvez retirer votre autorisation à être contacté(e) en tout temps.

8. Que devrais-je faire si je ne souhaite plus être contacté(e) à l'avenir ?

Informez le bureau de recherche; cette personne va s'assurer que le changement soit fait dans votre dossier : ism-recherche@montfort.on.ca.

Pour toutes questions ou pour des renseignements additionnels concernant la permission à être contacté(e), veuillez joindre :

- **Le service d'accès à l'information et de protection de la vie privée de l'Hôpital Montfort** : 613-746-4621, poste 2999 ou infoprivee@montfort.on.ca
- **Le Bureau d'éthique de la recherche/Comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Montfort** : 613-746-4621, poste 6058 ou ethique@montfort.on.ca
- **Le Bureau de la recherche de l'Institut du Savoir Montfort** : 613-746-4621, poste 6023 ou ism-recherche@montfort.on.ca